

Numéro document * :	GT24201311
Date document * :	18/04/2013
N° Enregistrement Audio * :	GT24201314

<b>GT24 Pédiatrie</b>				<b>2013</b>	<b>1</b>
<b>Séance du * :</b>	<b>23/04/2013</b>	<b>de * :</b>	<b>14:00</b>	<b>à * :</b>	<b>18:00</b>
Responsable du groupe de travail ou commission :	Direction :	Evaluation			
	Pôle :	Clinique			
	Personne en charge :	Sylvie Benchetrit			

Programme de séance					
Points	Sujets abordés		Action		
1.	<b>Introduction</b>				
1.1	Adoption de l'ordre du jour		*Sélectionner valeur*		
1.2	Adoption du CR de GT24 Pédiatrie - 2013 1		*Sélectionner valeur*		
2.	<b>Dossiers thématiques</b>				
2.1	Installation et présentation du groupe de travail Pédiatrie		Pour information		
2.2	Présentation et validation du Règlement intérieur		Pour adoption		
2.3	Information missions du GTP		Pour information		
2.4	Livret médicaments et déficit en G6PD		Pour discussion		
3.	<b>Dossiers Produits - Substances (National)</b>				
3.1			*Sélectionner valeur*		
4.	<b>Dossiers Produits – Substances (Europe)</b>				
4.1			*Sélectionner valeur*		
5.	<b>Tour de table</b>				

Déroulement de la séance		
1.	Introduction	
1.1	Adoption de l'ordre du jour	*Sélec. val*
	<b>Type de dossier :</b>	<b>2. dossier thématique</b>
	Nom du dossier :	Livret médicaments et déficit en G6PD
	Firme concernée :	

Présentation de la problématique	
	Une première version du livret Médicaments et déficit en G6PD a été publiée par l'Agence en 2008. Il s'agit d'un projet d'actualisation.

## Questions

Numéro : 1

Le projet de document vous paraît-il clair et pratique ? Avez-vous des suggestions pour améliorer sa présentation ? L'intitulé du 3ème niveau : "utilisation possible sous condition du strict respect des doses maximales" vous paraît-il adapté ?

Numéro : 2

Avez-vous connaissance de substances actives qui devraient être déconseillées ou contre-indiquées en cas de déficit en G6PD et qui ne figurent pas dans ce projet ?

Numéro : 3

Concernant la vitamine C : la dose maximale ne figure que pour l'adulte. Le libellé des recommandations vous paraît-il adapté ? Il doit appeler à la prudence sans être trop alarmiste, en effet d'après l'association de patients VIGIFAVISME, par crainte d'une hémolyse, certains parents ne donnent aucun fruit contenant de la vitamine C à leur enfant avec pour conséquence un risque de carence.

Numéro : 4

Le sulfacétamide et le glibornuride figuraient dans le livret 2008 comme déconseillés. Ils n'ont plus d'AMM et par conséquent ne figurent pas dans ce projet. Pensez-vous que ces 2 substances actives devraient figurer dans le nouveau livret dans la mesure où elles pourraient encore être commercialisées à l'étranger ?

Numéro : 5

Concernant la prilocaïne, les recommandations de 2008 ne concernaient que le nourrisson en dessous de 3 mois. Peut-on préciser les recommandations pour les sujets de plus de 3 mois ?

Numéro : 6